

Guide complet du PEA



Qu'est-ce qu'un PEA ?

Le **Plan d'Épargne en Actions (PEA)** est une enveloppe fiscale destinée à investir en actions et ETF européens, tout en bénéficiant d'une fiscalité avantageuse. C'est l'outil privilégié pour se constituer un portefeuille boursier à long terme.

Les avantages du PEA

- **Fiscalité attractive** : après 5 ans, les gains sont exonérés d'impôt sur le revenu (seuls les prélèvements sociaux s'appliquent).
- **Souplesse d'utilisation** : vous pouvez investir en actions, ETF et certains fonds éligibles.
- **Transmission de patrimoine** : possibilité d'optimiser la gestion patrimoniale en cas de succession.

Les limites du PEA

- **Plafond de versement** : 150 000 € pour un PEA bancaire, 225 000 € si PEA + PEA-PME.
- **Blocage des retraits** : avant 5 ans, tout retrait entraîne la clôture du plan.
- **Univers limité** : uniquement les actions et ETF éligibles en Europe.

Les différents types de PEA

- **PEA bancaire** : le plus répandu, permettant d'acheter directement actions et ETF.
- **PEA assurance** : logé dans un contrat de capitalisation, il donne accès à des fonds et permet une gestion déléguée.
- **PEA-PME** : dédié au financement des petites et moyennes entreprises, complémentaire au PEA classique.

Comment ouvrir un PEA ?

1. Choisir son établissement (banque en ligne ou courtier spécialisé).
2. Remplir le dossier d'ouverture (100 % en ligne chez certains courtiers).
3. Effectuer un premier versement (à partir de 0 € ou 100 € selon les acteurs).
4. Commencer à investir en actions ou ETF éligibles.

Pourquoi utiliser un PEA pour investir en Bourse ?

Le PEA combine **simplicité, souplesse et fiscalité avantageuse**. C'est un outil incontournable pour investir progressivement, réduire l'impact fiscal sur les gains et préparer la constitution d'un patrimoine financier solide.

A bientôt chez [Finance-elite.fr](https://www.finance-elite.fr)